



Insécurité/assurance dans un immeuble en copropriété

Par **Rodolphe95**, le **04/11/2010** à **21:53**

Bonjour, je vis à Lyon dans un immeuble en copropriété depuis septembre et possède un emplacement de garage (sans porte) dans le parking sous-terrain. A cet emplacement, la semaine dernière, ma vitre de voiture côté passager a été cassée par des vandales et le contenu de la boîte à gant vidé. J'ai porté plainte pour cela. Les vandales se sont introduits par l'entrée "voiture" (un badge est nécessaire mais la porte reste ouverte quelques secondes après le passage des véhicules donc n'importe qui peut rentrer). Dans le même temps c'est arrivé à 3 autres résidents. Hier encore une voiture a été désossée et nous avons aperçu quelqu'un sortir d'un des emplacements de parking en courant... Ma compagne est terrorisée et nous ne pouvons pas nous permettre de déménager à nouveau. Nous en sommes arrivés à nous garer à l'extérieur parce que nous trouvons ça plus "sûr". Je ne sais plus quoi faire. En plus de l'insécurité, nous payons un emplacement de parking qui ne nous sert à rien et l'assurance risque de ne plus nous rembourser si cela se reproduit 1, 2, 3 fois... Que nous conseillez-vous :
- Appeler la police tous les jours pour leur dire qu'il y a des personnes qui rôdent?
- demander à la copropriété de sécuriser le garage avec des caméras ou du gardiennage par exemple...?
- faire jouer l'assurance de la copropriété si notre véhicule subit à nouveau des dommages?
- demander à la copropriété un "dégrèvement" du loyer en échange de la non utilisation de l'emplacement de parking et de la restitution du badge?
Merci de vos conseils